

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ON PARLE BIFF

Les présentes conditions générales de vente détaillées ci-dessous précisent les droits et obligations de la société ON PARLE BIFF et de son client dans le cadre d'une prestation de formation ou de conférence réalisée.

Par ON PARLE BIFF au capital de 500€, sous le numéro de SIRET 890 787 302 00029, Numéro de déclaration : 84030401903

Désignation

ON PARLE BIFF est un organisme de formation.

Le client est une personne physique ou morale ayant passé une commande de formation à The Talks.

Le stagiaire est la personne qui participe à la formation.

Une formation inter-entreprises regroupe des stagiaires issus de différentes entreprises.

Une formation intra-entreprise regroupe des stagiaires issus d'une seule et même entreprise.

Les OPCO sont les opérateurs de compétences.

Le contrat ou la convention de formation est un document signé par le client pour valider sa demande de formation par ON PARLE BIFF.

Objet

La commande d'une prestation auprès de ON PARLE BIFF par le client implique l'adhésion complète et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Si le client est une personne physique, les prix sont indiqués en euros et TTC.

Si le client est une personne morale, les prix sont indiqués en euros et hors taxes, la TVA au taux en vigueur est donc rajoutée.

Un acompte est demandé à la signature de chaque convention de formation ou contrat (sauf en cas de prise charge CPF, OPCO ou Pôle Emploi). Cet acompte est à régler par le client avant le début de la prestation. Le cas échéant, ON PARLE BIFF se réserve le droit de refuser la présence du client à la formation, sans mise en demeure préalable. Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de la facture. En cas de formation longue (plus d'un mois), des factures mensuelles sont envoyées.

Toute somme non payée à échéance entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à 3 fois le taux d'intérêt légal et d'un forfait de 150 euros HT pour couvrir les frais de mise en demeure. En cas de règlement par un OPCO ou tout organisme dont dépend le client, il appartient au client d'effectuer les démarches de prise en charge avant le début de la formation.

Mélissa Boukhalfa EI | 8 avenue de Gramont, 03200 Vichy | Numéro SIRET: 89078730200029 |

Numéro de déclaration d'activité: 84030401903 (auprès du préfet de région de: Auvergne Rhône-Alpe)

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Maj le 01/05/2024

BOUKHALFA Mélissa (EI)

8 Avenue de Gramont

03200 VICHY

Siret : 8907873200029

NDA : 84030401903

Mail : melissa.boukhalfa@outlook.com

Si 10 jours avant le début de la formation, l'accord de financement n'a pas été communiqué à
ON PARLE BIFF (courrier du financeur signé, daté avec la mention « bon pour accord »),

BOUKHALFA Mélissa (EI)

8 Avenue de Gramont

03200 VICHY

Siret : 8907873200029

NDA : 84030401903

Mail : melissa.boukhalfa@outlook.com

ON PARLE BIFF s'engage à refuser l'entrée en formation du client, sans contrepartie ni mise en demeure préalable.

En cas de prise en charge partielle par un OPCO ou tout organisme dont dépend le client, il appartient au client d'effectuer les démarches de prise en charge avant le début de la formation. Le client s'engage à payer la partie à sa charge avant le début de la formation. Si 10 jours avant le début de la formation, l'accord de financement n'a pas été communiqué à ON PARLE BIFF (courrier du financeur signé, daté avec la mention « bon pour accord »), ON PARLE BIFF s'engage à refuser l'entrée en formation du client, sans contrepartie ni mise en demeure préalable.

Annulation, absence d'une formation, obligations et force majeur

Pour le client

Toute formation présentielle annulée entre le 15ème jour et le 20ème jour ouvré avant le 1er jour de formation engendrera une retenue de 50% du tarif global de la formation. Toute formation présentielle annulée 10 jours ouvrés avant le début de la formation, doit être payée en intégralité.

Toute formation (présentielle ou e-learning) commencée est intégralement due par le client ou l'OPCO.

ON PARLE BIFF est tenu par une obligation de moyens et non de résultat.

- Formation non commencée devant être annulée : ON PARLE BIFF se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants, de problème technique ou logistique ou de force majeur et ce sans aucune indemnité. Dans ce cas, le client est prévenu par email ou appel téléphonique. Le client est intégralement remboursé des sommes déjà versées à ON PARLE BIFF ou une solution alternative est proposée au client pour que la formation se déroule malgré tout.
- Formation déjà commencée devant être annulée : L'organisme met tout en œuvre pour permettre aux stagiaires d'effectuer leur formation. Toutefois, ON PARLE BIFF se réserve le droit d'arrêter tout stage commencé si les conditions sanitaires et sécuritaires ne sont pas optimales ou si les conditions techniques ne le permettent pas.

En effet, ON PARLE BIFF ne saurait être tenu responsable en cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou de force majeure (par exemple maladie de plusieurs membres du personnel en même temps, accident du formateur, conflits sociaux externes à The Talks, catastrophe naturelle, interruption des télécommunications, incendie... tout autre motif non contrôlable par ON PARLE BIFF. Dans ce cas, ON PARLE BIFF cherchera un moyen de

Mélissa Boukhalfa EI | 8 avenue de Gramont, 03200 Vichy | Numéro SIRET: 8907873200029 |

Numéro de déclaration d'activité: 84030401903 (auprès du préfet de région de: Auvergne Rhône-Alpe)

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Maj le 01/05/2024

BOUKHALFA Mélissa (EI)

8 Avenue de Gramont

03200 VICHY

Siret : 8907873200029

NDA : 84030401903

Mail : melissa.boukhalfa@outlook.com

poursuivre la formation sans coût supplémentaire pour le stagiaire (par exemple en e-learning, classe virtuelle...).

Mélissa Boukhalfa EI | 8 avenue de Gramont, 03200 Vichy | Numéro SIRET: 89078730200029 |

Numéro de déclaration d'activité: 84030401903 (auprès du préfet de région de: Auvergne Rhône-Alpe)

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Maj le 01/05/2024

Rétractation

L'achat d'une formation en présentiel étant plus long et devant faire l'objet d'une signature par le client, personne physique, il ne rentre pas dans le cadre légal L.121-21 du Code de la Consommation et ne saurait faire l'objet d'un droit de rétractation.

Convocation et attestation

La convocation à la formation est envoyée par email au client, elle indique la date, le lieu ainsi que la durée quotidienne de la formation.

Une attestation de suivi de formation est envoyée par email aux stagiaires uniquement s'ils ont participé à l'intégralité de la formation.

Propriété intellectuelle

Tous les documents utilisés en formation, supports pédagogiques et divers contenus constituent des œuvres originales protégées par la propriété intellectuelle. Le client et le stagiaire n'ont pas le droit de les réutiliser ni de les reproduire sans l'autorisation expresse de ON PARLE BIFF.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes sont fournis à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés selon le profil des stagiaires, leur expérience et leurs besoins.

Certaines formations sont accessibles à des personnes ayant des connaissances préalables.

Ces prérequis sont toujours notés et il appartient au client de vérifier qu'il rentre bien dans ce panel de compétences. Il doit contacter ON PARLE BIFF pour toute question.

Confidentialité

ON PARLE BIFF et le client s'engagent à garder confidentielles les informations échangées entre eux. Mais le client s'il est une personne morale accepte d'être cité comme faisant partie des clients de ON PARLE BIFF qui peut mentionner son nom dans ses publicités ou auprès de ses partenaires commerciaux ou institutionnels. Si le client refuse il doit alors en informer ON PARLE BIFF dans un courrier recommandé ou cela doit être mentionné dans le contrat ou la convention.

Protection et accès aux données à caractère personnel

ON PARLE BIFF s'engage à ne pas communiquer les données de ses clients. Les données à caractère personnel récoltées le sont à des fins de traitement des contrats.

Le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données le

BOUKHALFA Mélissa (EI)

8 Avenue de Gramont

03200 VICHY

Siret : 8907873200029

NDA : 84030401903

Mail : melissa.boukhalfa@outlook.com

concernant. Il peut exercer ce droit en contactant melissa.boukhalfa@outlook.com

Juridiction compétente

Le présent contrat est régi par le droit français. Les parties chercheront avant toute procédure une solution amiable aux différends qui pourraient survenir.

Mélissa Boukhalfa EI | 8 avenue de Gramont, 03200 Vichy | Numéro SIRET: 89078730200029 |

Numéro de déclaration d'activité: 84030401903 (auprès du préfet de région de: Auvergne Rhône-Alpe)

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Maj le 01/05/2024

BOUKHALFA Mélissa (EI)

8 Avenue de Gramont

03200 VICHY

Siret : 8907873200029

NDA : 84030401903

Mail : melissa.boukhalfa@outlook.com

A défaut de solution amiable, tout litige survenant suite à l'exécution du présent contrat sera soumis à la seule compétence des tribunaux Clermont-Ferrand. Le client ne peut pas entamer une procédure plus de 6 mois après la signature du devis.

Mélissa Boukhalfa EI | 8 avenue de Gramont, 03200 Vichy | Numéro SIRET: 89078730200029 |

Numéro de déclaration d'activité: 84030401903 (auprès du préfet de région de: Auvergne Rhône-Alpe)

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Maj le 01/05/2024